

TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE - PARCOURS DIAGNOSTIQUE ENFANT

REPERAGE 1 ^{ère} ligne	DIAGNOSTIC 2 ^{ème} ligne	DIAGNOSTIC COMPLEXE 3 ^{ème} ligne
<ul style="list-style-type: none"> - Médecin traitant - Médecin scolaire - PMI - Pédiatre <p>Le repérage est effectué lors d'une consultation faisant souvent suite aux inquiétudes des parents ou des professionnels de la petite enfance ou des enseignants.</p> <p>Le médecin de 1^{ère} ligne peut poser le diagnostic. Si le diagnostic n'est pas clair ou pour sa prise en charge, l'enfant est adressé en 2^{ème} ligne.</p>	<p><i>Si l'enfant à moins de 7 ans :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - CAMSP - Service pédiatrique hospitalier <p><i>Si l'enfant a plus de 7 ans :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - CMP - CMPP <ul style="list-style-type: none"> - Pédopsychiatre - Neuropédiatre - Médecin spécialisé dans les TSA <p>Une évaluation diagnostique est effectuée par des professionnels sensibilisés aux TSA, elle peut s'appuyer sur différents bilans (psychomoteur, orthophonique, neuropsychologique, psychologique, ergothérapie...).</p> <p>A à l'issue de ces investigations le médecin de 2^{ème} ligne pose un diagnostic et propose une prise en charge ou orientation adaptée.</p> <p>Si le diagnostic reste incertain, le médecin peut demander un avis en 3^{ème} ligne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CRA et ses unités d'évaluation <div data-bbox="1666 555 1939 783" data-label="Image"> </div> <p>Dans le cadre d'un <u>diagnostic complexe</u> (troubles associés, différentiel difficile à établir...) et après réalisation d'évaluations, le médecin de 2^{ème} ligne peut demander un avis complémentaire auprès d'un centre de 3^{ème} ligne.</p> <p>L'équipe pluridisciplinaire du CEDA apporte son expertise et propose une évaluation ciblée afin de statuer sur le diagnostic.</p>